

## Résolution n° 13

### **Notre incidence sur les élections locales, provinciales, fédérales et étatiques**

ATTENDU QUE, en tant que syndiqués, nous sommes une force politique capable de modeler les politiques, d'influencer les élections et de tenir les élus responsables;

ATTENDU QUE les politiques déterminent nos salaires, nos soins de santé, notre sécurité d'emploi – tout ce pour quoi nous nous battons, y compris notre capacité de négocier avec nos employeurs;

ATTENDU QUE chaque citoyenne et citoyen des États-Unis et du Canada possède le droit fondamental d'élire des représentantes et représentants aux gouvernements locaux, provinciaux, fédéraux et étatiques qui légiféreront en notre nom;

ATTENDU QUE la santé et la sécurité, l'environnement, les règlements sur les salaires et les heures supplémentaires, les lois anti-harcèlement, la sécurité de la retraite, le congé de maternité et le congé parental, l'équité salariale et même nos droits de s'associer et de négocier collectivement sont tous liés aux lois locales, provinciales, fédérales et étatiques, et aux personnes qui les élaborent;

ATTENDU QUE le droit des travailleuses et travailleurs de se mobiliser pacifiquement et de s'associer collectivement dans le cadre du processus politique ont été établis par le Premier amendement de la Constitution des États-Unis et l'alinéa 2d) « Liberté d'association » de la *Charte canadienne des droits et libertés*;

ATTENDU QUE, depuis sa création en 1942, le Syndicat des Métallos a toujours encouragé ses membres à participer aux élections comme un des moyens les plus immédiats d'influencer directement le processus législatif et ses répercussions sur nos vies quotidiennes;

ATTENDU QUE notre syndicat a la conviction profonde que notre participation aux élections locales, provinciales, fédérales et étatiques est ancrée dans un engagement à obtenir les meilleurs résultats possibles pour nos membres et toutes les familles ouvrières;

ATTENDU QUE notre syndicat promet d'appuyer seulement les candidates et candidats qui démontrent clairement un solide engagement à soutenir la population ouvrière et à défendre les valeurs fondamentales des Métallos;

ATTENDU QUE, aux États-Unis, le Syndicat des Métallos a mis en place un processus rigoureux et transparent qui permet d'évaluer la position des candidates

et candidats et des législatrices et législateurs relativement aux enjeux qui influent le plus directement sur les Métallos et leurs familles;

ATTENDU QUE le Syndicat des Métallos est positionné de manière à tenir responsables les candidates et candidats, et les législatrices et législateurs, et à exiger l'équité au nom de toute la population ouvrière.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Le Syndicat des Métallos réaffirme notre engagement à faire participer ses membres et leurs familles aux élections locales, provinciales, fédérales et étatiques.
- 2) Le Syndicat des Métallos réaffirme son engagement à approuver les candidates et candidats, et les législatrices et législateurs en les rencontrant en personne, en faisant des recherches dans les dossiers de vote et – aux États-Unis – en exigeant qu'ils répondent à notre questionnaire élaboré à l'intention des candidats fédéraux américains aux fins de consultation en vue d'accorder notre soutien.
- 3) Le Syndicat des Métallos promet d'organiser des campagnes populaires dans le but d'informer nos membres et leurs familles sur les candidates et candidats qu'il recommande, ainsi que sur les différentes façons dont ils peuvent voter.
- 4) Les efforts de notre syndicat pendant les élections locales, provinciales, fédérales et étatiques viseront principalement à s'assurer que les droits de la population ouvrière sont au cœur des campagnes des candidates et candidats qui souhaitent obtenir le soutien des Métallos et de leurs familles.
- 5) Le Syndicat des Métallos réaffirme son engagement à tenir régulièrement des discussions avec les membres sur la façon dont il peut être une force au service du bien durant les élections locales, provinciales, fédérales et étatiques.